

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 AVRIL 2024**

**COMMUNE DE FOURNEVILLE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE LISIEUX**

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 avril à 20h, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE.

**Etaient présents :** Messieurs GILLES, HENRY et Madame CAPARD, adjoints  
Mesdames ACHALLE, BORDIER, CROS-GIMBERT, FOUGERES,  
SEITE  
Messieurs CLUZEAUD, VERRON Conseillers municipaux.

**Absent(s) excusé(s) :** /

Secrétaire de séance : Véronique CAPARD

MEMBRES EN EXERCICE : 11 ; PRESENTS : 11 ; POUVOIRS : 0 ; VOTANTS : 11

---

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20/12/2023 est approuvé à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

### **❖ BUDGET**

- Validation du compte administratif et du compte de gestion 2023 (budget principal et budget annexe)
- Fixation des taux d'imposition
- Reprise des excédents précédents
- Proposition du budget primitif (budget principal et budget annexe)
- Transfert au titre de l'année 2024 d'un excédent de 50 000€ du Budget annexe vers le Budget général

### **❖ POINTS DIVERS**

- Prix du stère de bois
- Prise en charge destruction frelons asiatiques (lorsque il n'y a plus d'aide du département)
- Présentation des indemnités des élus en 2023
- Dispositif participation citoyenne - groupement de gendarmerie du Calvados

### **❖ Communication du Maire**

---

### **❖ BUDGET**

#### **1. COMPTE ADMINISTRATIF**

#### **Délibération 1 : Compte administratif 2023**

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le **Compte Administratif 2023 du budget principal et celui du budget annexe sont approuvés à l'unanimité** comme suit :

## 1°) Budget Principal

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	344 133.74	437 762.23
	Section d'investissement	83 141.06	84 190.70
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		93 628.49
	Report en section d'investissement (001)		1 049.64
		=	= 94 678.13
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>427 274.80</b>	<b>616 631.06</b>

### En fonctionnement

Résultat de l'année 2023	+ 93 628,49
Reports précédents	+ 171 863,99
<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>265 492,48</b>

### En investissement

Résultat de l'année 2023	+ 1 049,64
Reports précédents	- 23 124,86
<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>- 22 075,22</b>

Pour mémoire, Bilan exercice 2022 : 148 739.13€

**Bilan exercice 2023 : 243 417.26€** (148 739.13 + 93 628.49 + 1 049.64)

## 1°) Budget annexe « Parc des Buttereaux »

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	51 318.12	1 318.50
	Section d'investissement	1 318.12	0
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		211 560.52
	Report en section d'investissement (001)		
		=	=
<b>TOTAL (réalisations +reports)</b>		<b>52 636.24</b>	<b>212 879.02</b>

Pour mémoire, Bilan exercice 2022 : 211 560.52€

**Bilan exercice 2023 : 160 242.78€** (212 879.02 – 52 636.24)

## Délibération 2 : Report des résultats 2023

Budget Communal :

Il est donc proposé d'affecter le solde de fonctionnement comme suit :

- 22.075,22 pour combler le solde d'investissement (compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé)
- Le solde soit 243.417,26 au chapitre 002 résultat de fonctionnement reporté

Budget « Parc des Buttereaux » :

- L'excédent de fonctionnement de l'année 2023 d'un montant de 161 560.90€ est reporté au poste 002.

**Le Conseil valide à l'unanimité.**

## Délibération 3 : Budget Primitif 2024 - Budget général & Budget annexe « Parc des Buttereaux »

Monsieur le Maire propose de passer à l'examen du budget primitif principal et du budget annexe « Parc des Buttereaux » 2024.

### 1°) Budget principal

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
	426 544.00	428 231.00
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>		<b>243 417.26</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>426 544.00</b>	<b>671 648.26</b>

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT
	404 142.58	404 142.58
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (inclus)</b>	<b>22 075.22</b>	
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>404 142.58</b>	<b>404 142.58</b>

## 2°) Budget annexe « Parc des Buttereaux »

### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
	127 000	0
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>		<b>161 560.90</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>127 000</b>	<b>161 560.90</b>

### INVESTISSEMENT

	DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT
	0	0
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>1 318.12</b>	
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 318.12</b>	<b>0</b>

**Le Conseil approuve et vote à l'unanimité le budget 2024.**

#### **Délibération 4 : Budget Primitif 2023 - Transfert d'excédent**

**Le Conseil valide** le transfert au titre de l'année 2024 d'un excédent de 50 000€ du Budget du Parc des Buttereaux vers le Budget général.

#### **Délibération 5 : Fixation des taux d'imposition 2023**

**Le Conseil décide** de ne pas changer les taux fixés l'année précédente qui pour rappel sont les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 33,60% de taux d'imposition
- Taxe foncière (non bâti) : 23,31% de taux d'imposition
- Taxe d'habitation : 11.82% de taux d'imposition (*sans tenir compte de la majoration de 60% votée le 27/09/2023 et qui concerne les résidences secondaires*)

#### **Délibération 6 : Prix du stère de bois**

**Le Conseil donne son accord pour fixer le prix du stère de bois à 52€.**

#### **Délibération 7 : Dispositif de participation citoyenne**

Le Maire expose au Conseil ce dispositif qui est présenté par le groupement de gendarmerie du Calvados. Dans le cadre de la prévention des actes de délinquance, il s'agit de mettre en œuvre une participation citoyenne qui serait encadrée par la gendarmerie. Un partenariat serait ainsi établi entre la Mairie, la Préfecture et le groupement de gendarmerie.

**Le Conseil donne son accord pour une période d'un an.**

❖ **COMMUNICATION DU MAIRE**

- Régularisation de TVA

Nous avons reçu le retour de notre demande de rescrit. Nous allons solliciter l'AMF pour qu'un fiscaliste puisse nous donner son avis.

- Les Indemnités des Elus 2023

L'état récapitulatif de l'année 2023 est présenté au Conseil.

- FREDON

Il a été délibéré sur le sujet le 20.12.2023. Rien à modifier.

---

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h10.

## INDEMNITES DES ELUS ANNEE 2023

### PRESENTATION DE L'ETAT RECAPITULTIF ANNUEL

L'article 92 de la loi « Engagement et proximité », codifié à l'article L. 5211-12-1 du CGCT

NOMS	Indemnités en brut et en €	Avantages en nature
DELAMARE Jean-Marie	19 613.46	/
GILLES Jacques	5 207.52	/
CAPARD Véronique	5 207.52	/
HENRY Eric (A partir du 25/08/2023)	1 821.63	/
TOTAL	31 850.13	/

Fait à Fourneville, le 12/02/2024